

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Tombé

AMENDEMENT

N ° 1971

présenté par

Mme de Vaucouleurs, Mme Bannier, M. Berta, rapporteur et M. Hammouche

ARTICLE 4

Au début de l'alinéa 20, avant le mot :

« Celle »,

insérer les mots :

« Celui ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à harmoniser la rédaction du présent alinéa avec les dispositions nouvellement définies.